40e Année - N° 3050. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 10 Mars 1928

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron No 117. C.-C. Chèque Postal Marseille 156.36
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Pour la Publicité extra régionale s'adresser au BUREAU PARISIEN DES JOURNAUX DE PROVINCE, 12, Rue Blanche, PARIS, 9e, Régisseur exclusif.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,00
Commerciales (la ligne).....1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

ALPHONSE RABBE

à Sisteron

Dans sa thèse de doctorat ès-lettres, si brillamment soutenue l'année dernière à la Sorbonne, M. Andrieux a consacré au court séjour d'Alphonse Rabbe à Sisteron une page dont nous extrayons le passage suivant ;

Rédacteur du journal Le Phocéen, *Alphonse Rabbe est incarcéré.*

Mis en liberté provisoire sous caution, il reprend sa polémique. Pour se soustraire à l'exécution d'un nouveau mandat d'arrêt, il quitte Marseille et se réfugie dans les Alpes dont il connait les détours.

Dans la soirée du 27 février 1820, sous les bastions de la vieille citadelle, en face des rochers abrupts de la Baume, parmi les ruelles, les voûtes, les passages qui descendent à la Durance, il est à Sisteron.

Majoresque cadunt altis de montibus umbrae

Il écrit : « Je suis allé me promener sur la route du côté de Gap. La diligence m'y ramènera avant le lever du soleil ; et si jusque-là aucun gendarme ne se présente, si le sinistre mandat d'arrêt ne hâte pas mon réveil, je poursuivrai ma route tranquille ; car s'ils avaient voulu m'avoir, des ordres eussent été données sur les routes principales et déjà on m'eût cherché ici. Personne ne s'est enquis de moi.

« L'aspect des montagnes de Sisteron, le vert naissant des prairies sur les bords du Buech, a fait diversion à ces idées. Le sujet de ma fuite me donne tout juste d'inquiétude ce qu'il en faut pour mieux me faire sentir vivre, pour me donner l'apétit de la liberté dont nous jouissons le plus souvent comme de la santé, comme de tous les biens, sans nous en douter.

« ... Je pensais à tout cela en considérant ces montagnes : car la présence des grands tableaux de la nature m'a toujours fortement poussé à de sérieuses méditations sur la destinée de l'homme et sur les vicissitudes particulières de la mienne. »

Disciple de Jean-Jacques, dont les *Confessions* lui sont familières, Rabbe a le culte de la montagne. Il aime « les rochers, les sapins, les mélèzes, les bois noirs, les chemins raboteux à monter ou à descendre. Peut-être, en même temps qu'à son propre destin, pensait-il à l'exilé de Sainte-Hélène qui a passé par là. avec le Général Cambrone et les soldats de l'île d'Elbe ; à Casimir de Pologne qui pendant deux ans fut enfermé dans la citadelle ; à la *Guérite du Diable*, à sa légende ; mais surtout aux fins dernières de la pauvre humanité.

Les méditations de Rabbe devant les grands spectacles de la nature furent interrompues à Grenoble où l'atteignit « le sinistre mandat d'arrêt.»

AMENDEMENT

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'amendement ci-après qui fut déposé en janvier 1924 par M. Andrieux au projet de loi qui instituait ce qu'on a appelé les décrets-lois.

M. Andrieux a toujours été le défenseur de nos arrondissements. Si son amendement eut été voté, le gouvernement n'eut pu supprimer par décret ni la sous-préfecture de Sisteron, ni les tribunaux de Sisteron et de Forcalquier.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
SESSION DE 1924

AMENDEMENT

1° au projet de loi ayant pour objet la réalisation d'économies, la création de nouvelles ressources fiscales et diverses mesures d'ordre financier.

présenté par M. Louis Andrieux, député.

—

Article premier.

Ajouter à cet article la disposition suivante :

« Toutefois, les dites mesures ne sauraient, en aucun cas, sans une autorisation législative préalable, apporter aucun changement à l'organisation judiciaire ou administrative et généralement aux lois organiques. »

SÉANCE
DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS
du 10 Janvier 1924.

—

Présidence de M. Raoul Péret.

—

Allocution du Président

Mes chers collègues, pour la cinquième fois, vos suffrages me portent à l'honneur par la voie la plus douce et la plus sûre, celle de la confiance. Bien vive est ma gratitude. Je vous l'exprime avec trop de simplicité peut être ; mais l'éclat des formules ajouterait-il à la sincérité profonde des sentiments que m'inspirent les marques répétées de votre bienveillance ?

Avec vous, je remercie notre collègue M. Louis Andrieux, qui a bien voulu présider à la reprise de nos travaux et que nous avons quelque peine à reconnaître pour notre doyen, car chez lui la vigueur de la pensée défie le nombre des années.(*applaudissements*) Il continue à mettre au service de ses idées une infatigable énergie, luttant avec une vaillante bonne humeur pour les causes qui lui sont chères ; mais si son esprit reste combatif, la pointe en est trop fine et trop délicate pour blesser jamais ceux qui croisent le fer avec lui. (*Nouveaux applaudissements.*)

Il nous a rappelé que nous approchions du terme de notre mandat, et son expérience avertie nous convie à entendre la voix du pays.

La date des Elections

Par décision prise en Conseil des ministres, les élections législatives auront lieu le 22 Avril pour le premier tour et le 29 avril pour le deuxième tour.

Pour le Verdon

L'accord étant intervenu entre l'administration des Travaux Publics et la Société Hydro-Electrique du Verdon au sujet des modifications à apporter à l'utilisation des prestations en nature pour l'aménagement des chûtes du Verdon, le ministre a saisi de nouveau le Conseil d'Etat, afin que le décret de concession intervienne le plus tôt possible.

M. Andrieux nous informe que la question a été examinée par la Section des Travaux Publics le mercredi 15 février et qu'elle sera soumise à l'Assemblée générale du Conseil d'Etat pour une décision définitive à la réunion de cette assemblée du jeudi 23 courant.

Les trois Mages et la candidature locale

Comme les Rois Mages, ils étaient trois : Arthur Robert, Gustave Hugon et Pierre Bonierbale. Je ne dirai pas quelle étoile les avait guidés ; mais ils se rencontrèrent à Manosque, au Café Glacier ; puis ils partirent pour Marseille, munis de leurs billets d'aller et retour.

A Marseille, ils rencontrèrent un ancien sénateur du Gers, récemment rentré de Russie, qui n'avait jamais mis les pieds dans notre département ; ils lui apportaient mieux que l'or, la myrrhe et l'encens ; partisans résolus de la *candidature locale*, ils lui offrirent comme sur un plateau, la candidature dans la circonscription Forcalquier, Manosque et Sisteron ; c'était le jour de l'Epiphanie ! A vrai dire, Sisteron n'était pas représenté dans cette ambassade ; mais Arthur Robert n'était-il pas suffisamment désigné pour porter la parole au nom de Sisteron, dont maintes fois il s'était occupé au Conseil Général, on sait avec quel dévouement ?

Dans une lettre par laquelle Gustave Hugon me faisait l'honneur de m'inviter à me désister de ma candidature, je trouve le récit suivant : « Le hasard voulut que dans une conversation particulière, le nom de M. Noulens soit prononcé. Nous nous mîmes alors à se recherche et le rejoignîmes à Marseille. Nous eûmes une très bonne impression de ce Monsieur et lui offrîmes la candidature dans l'arrondissement. Il nous demanda un délai pour nous fixer définitivement sur son acceptation. »

Une déception était réservée aux trois mages ; le monsieur qui « leur avait fait bonne impression », ayant appris que j'avais l'impertinence de rester candidat, est retourné à la présidence de la banque Franco-Polonaise.

C'est alors que les trois mages ont ouvert les yeux à la nécessité de la candidature locale. Un demi-siècle passé dans les Basses-Alpes ne leur a pas paru donner à leur ancien député une *localité* suffisante ? Qu'en pensent les électeurs de Sisteron, de Forcalquier et ceux même de Manosque, où la prétention de reprendre sous le masque radical-socialiste, la politique des Bouteille, des Isoard, des Defarge, paraîtra par trop osée de la part du candidat de Gustave Hugon ?

ANDRIEUX.

P. S. — M. Robert estime sans doute que la canditure locale ne s'impose que pour les électeurs de Manosque, puisqu'il se solidarise à Castellane avec M. Jacob, avocat à Paris, et pour Digne et Barcelonnette avec M. Jacques Stern, venu de Jérusalem.

Comité des Fêtes

A l'assemblée générale qui a eu lieu mercredi, M. Reynaud, président du Comité a exposé successivement le programme des diverses journées de fêtes qui auront lieu en 1928.

Un nombre très important de dames qui ont donné un bel exemple d'exactitude y assistaient, félicitons les sans réserve pour les services très appréciables qu'elles vont rendre pendant la période des festivités.

Le comité actif dans l'impossibilité d'assurer à lui tout seul la formidable organisation matérielle comportant plusieurs journées de fêtes, s'est adjoint le concours de sous-commissions composées de personnes dont le dévouement à la cause commune ne fait jamais défaut, et qui en contact avec le comité, auront l'absolue faculté d'agir pour l'assurance d'un service d'ordre et d'une organisation impeccable.

Voici la composition de ces diverses sous-commissions :

Fête du Costume Alpin, 5 août : MM. Henri Gasquet, Henri Queyrel, Justin Bertrand ;

Festival musical, 15 août : MM. Izard, chef de musique, Arnaud Baptistin, Levesque ;

Concerts et bals : MM. Dollet, Clergue, Simon.

Délégation de dames pour les kermesses.

Un parc automobile fonctionnera sous la direction de M. Maxime Bués et d'autre part MM. Julien Elie et Michel Rullan prendront la direction et le contrôle des services proposés à l'encaissement de toutes les manifestations payantes.

Le comité actif prendra la charge des journées du 15 et du 19 août.

Une importante tombola au profit des œuvres de bienfaisance sera organisée dans le courant de la semaine. Les principaux lots consistent en :

1 bon de la défense nationle de 10.000 f.
1 chambre à coucher valeur 3.000 f.
1 machine à coudre marque *Original Victoria Mundlos* valeur 1.000 f.
1 bicyclette Automoto val. 550 f.
1 service de table, 76 pièces val. 400 f.
et de nombreux autres lots très importants.

Le prix du billet a été fixé à 2 francs.

Le comité tient a manifester sa satisfaction pour l'encouragement qu'il reçoit d'un très grand nombre de souscripteurs, il informe les intéressés qu'une délégation de quêteurs composée de MM. Pons, Bonnet, Bontoux, Lieutier passera incessamment chez les personnes qui n'ont pu être visitées.

Le comité espère que le meilleur accueil leur sera réservé.

© VILLE DE SISTERON

SOUS LE SECOND EMPIRE

Le COLONEL REGUIS

Député des Basses-Alpes
DOYEN DU CORPS LEGISLATIF

Faïre ama soun pichot païs
Es faïre ama mies la Françó

Tel est le titre sous lequel M. Andrieux a écrit la biographie de notre compatriote le colonel Réguis, né et décédé à Sisteron, comme lui-même ancien doyen des députés. Nous en commencerons la publication dans un prochain numéro.

Electeurs, rappelez-vous les promesses du cartel

Au temps de l'empire, Henri Rochefort commençait ainsi sa première *Lanterne* : « Il y a en France six mille sujets, sans compter les *sujets de mécontentement.* »

Sous la République, il n'y a plus de sujets, au sens politique du mot ; il n'y a que des citoyens, en attendantles citoyennes ; mais les sujets de mécontentement n'ont pas disparu.

La vie est plus chère que jamais ; les impôts nous écrasent et sont répartis sans équité ; le fisc exige des déclarations vexatoires et les contrôle par des procédés insupportables. L'impôt sur le chiffre d'affaires, est particulièrement odieux aux petits commerçants :

Le contribuable regrette les « quatre vieilles » et leurs exigences déterminées par les signes extérieurs, qui supprimèrent la fraude, les recherches inquisitoriales, les menaces de poursuites, toujours suspendues sur les déclarants dont la bonne foi est toujours suspectée. L'élévation des salaires n'est qu'une compensation insuffisante à la dépréciation de la monnaie ; elle ruine le patron sans enrichir l'ouvrier, et le grand patron. l'Etat est aux prises avec ses fonctionnaires.

Le plus à plaindre, parmi tant d'autres, c'est le petit rentier qui a confié ses économies à l'Etat français. Son capital est déprécié ; son revenu n'a pas varié, mais a perdu 80 pour 100 de sa puissance d'achat, et le fisc lui en retire une importante partie.

C'est dans ces conditions que nous allons aux élections. La partie est belle pour les démagogues qui promettront la suppression des impôts et l'augmentation des traitements et des pensions.

Electeurs, rappelez-vous le cartel Baronier, les promesses d'il y a quatre ans, l'aggravation de vos charges et vos déceptions.

Ne donnez votre confiance qu'à d'honnêtes gens, soucieux de ne rien promettre qu'ils ne puissent tenir.

ANDRIEUX.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Casino Bal.

La période des bals coutinue toujours vive et joyeuse ; la jeunesse tient jusqu'au bout et l'amusemeut appartient aux audacieux ; ayant fait cette agréable constatation, l'aimable directeur du Casino a décidé de donner un bal de " l'ami Carême " avec le concours du toujours sélect *Printania-Jazz* dont les flon-flons harmonieux vous ennivrent et vous enlèvent dans un tourbillon de fox-trott et de Java argentins.

Ce bal aura lieu demain soir, on dansera dur et ferme jusqu'à l'aurore et tous, jeunes et vieux sont invités à y assister. Pour donner à cette soirée le charme qui lui convient : trois prix seront décernés aux masques les plus originaux.

Y aller c'est un devoir ; y rester jusqu'au matin c'est un droit que chaque danseur peut exercer.

Alea Jacta est.

Automobiles et Motocyclettes.

La Sous-préfecture nous communique la note suivante :

Le décret du 12 septembre 1925, publié au *Journal Officiel* du 17 septembre, a interdit d'une manière absolue, l'usage des dispositifs d'échappement libre sur tout véhicule automobile.

Depuis la publication de ce décret, l'usage de l'échappement silencieux, bien que devenu obligatoire, ne s'est pas encore complètement généralisé.

Les automobilistes et motocyclistes qui n'ont pas encore muni leurs véhicules des dispositifs d'échappement silencieux ont le plus grand intérêt à le faire d'urgence, car désormais des contraventions seront dressées pour toutes les infractions aux dispositions du décret de 1925.

Conférence publique et contradictoire.

M. Louis Andrieux, à son arrivée à Sisteron, donnera une réunion publique et contradictoire à 9 heures du soir, lundi prochain 12 mars, salle du Casino.

Les candidats sont tous invités à la contradiction, les dames à honorer la réunion de leur gracieuse présence.

Canal de Saint-Tropez.

Les co-arrosants du canal de Saint-Tropez sont invités à assister à la réunion générale qui aura lieu le dimanche 11 courant à 5 heures du soir, dans la salle de la Mairie pour délibérer sur demande d'augmentation des côtes d'arrosage

Le Directeur : MOYNE.

PEYRUIS

Les Fileuses.

Tout comme les candidats aux élections législatives, qui eux se combinent pour donner réussite à leur nouveau mandat, les Peyruissiens se démènent pour réussir leurs fêtes de la Mi-Carême, avec la seule différence que les candidats peuvent a leur gré donner une conférence contradictoire et bon accueil leur est toujours réservé, mais nous serions très gênés, peut être irait-on jusqu'au refus de leur donner la salle d'habitude appropriée à ce but, s'ils portaient leur choix sur la date du dimanche 18 mars laquelle est réservée pour " Les Fileuses. "

Neammoins nous invitons tous les candidats à venir assister à cette fête de tradition provençale et leur faisons connaître qu'une souscription est ouverte pour aider la réussite de cette soirée et comptons sur eux comme ils peuvent compter sur nous.

On souscrit chez M. Chavrier Alfred, trésorier à Peyruis.

Le Comité.

On demande
une bonne femme de ménage, 3 h. matinée. Travail de longue durée. Se présenter à " La Potinière. "

Amicale des Mutilés.

L'assemblée générale de l'Amicale des Mutilés et Eprouvés de la guerre de l'arrondissement de Sisteron s'est tenue le dimanche 26 février 1928 à la Mairie.

Le camarade Colomb préside, ayant à ses côtés M. Audibert, président de la Société des Combattants et M. Ribotta, chef de Service du Comité départemental des Mutilés et Anciens Combattants.

En ouvrant la séance, M. Collomb présente les excuses de M. Buffet-Delmas retenu auprès des siens pour raison de santé, il remercie M. Audibert et M. Ribotta de l'honneur qu'ils nous ont fait en assistant à notre manifestation.

Après lecture du rapport moral et financier approuvé sans discussion, le président passe en revue les évènements survenus depuis six mois et qui intéressent tout particulièrement les mutilés, veuves, ascendants et anciens combattants Il termine son intéressante causerie en invitant les sociétaires qui ne l'ont pas encore fait à demander le plus vite possible la " Carte du combattant à laquelle ils ont droit.

Il est ensuite procédé à l'élection des membres du bureau, pour l'anuée 1928 Sont réélus : Colomb, Brouchon, Achard, Julien.

Mme Noiret est élue en remplacement du camarade Jaume Henri, qui vu son infirmité ne lui permettant plus d'assumer la charge de ses fonctions, est élu à l'unanimité président d'honneur de l'Amicale en témoignage de reconnaissance pour son dévouement à l'Association dont il est un des membres fondateurs.

Après avoir entendu l'appel vibrant en vue de l'union de tous, qui leur est adressé par leur camarade Colomb, la réunion se termine aux applaudissements de l'assemblée.

Office National des Combattants. — Le décret du 27 Janvier 1928 concède, à titre provisoire, aux Comités départementaux des Mutiles et réformés de la guerre, les attributions des Comités départementaux des Combattants, qui ne pourront fonctionner que lorsqu'il aura été délivré un nombre suffisant de cartes provisoires du Combattant, pour permettre l'élection au sein des Comités, des représentants des groupements intéressés

Donc en attendant l'organisation de leur Office, les anciens combattants non pensionnés, peuvent s'adresser au Comité départemental des Mutilés, qui a recu des instructions pour accueillir et instruire dès maintenant les demandes qu'ils formuleront, en vue de bénéficier des avantages consentis.

Par suite de nouvelles instructions, la légalisation de la signature n'est plus exigée.

D'autre part, les certificats provisoires seront adressés aux Comités départementaux des Mutilés, qui les feront parvenir aux intéressés par l'intermédiaire des Maires.

Toutefois les anciens Combattants qui voudraient le recevoir directement n'ont qu'à joindre un timbre à leur demande. Il en est de même pour les notifications de refus de certificats.

Des instructions seront données incessamment aux Mairies, en ce qui concerne la délivrance des cartes définitives.

Pour tous renseignements complémentaires, écrire à la Préfecture ou s'adresser au Secrétariat du Comité des Mutilés, 2, rue de l'Hubac, à Digne.

On demande une bonne. S'adresser au bureau du Journal.

A Vendre
pommes de terre early roses.
S adresser à M. Richaud, boucher.

Dr AUDIBERT-ROUSSET
33, Boulevard Philipon - Marseille
nez, gorge, oreille, larynx
chirurgie de la Tête et du Cou

Consultation : **22 avril** *de 8 heures à midi (Hôpital Sisteron)*

On demande un apprenti typographe à l'Imprimerie du *Sisteron-Journal.*

CINÉMA-CASINO
Samedi 10, Soirée à 21 heures
Dimanche 11, Matinée seulement
Avec ORCHESTRE SYMPHONIQUE
Paramount-Journal, actualités
Lagalette & Cie
Super-Comédie gaie en deux parties
le cavalier cyclone
Grande épopée
prélude de la guerre de Sécession
Dimanche à 21 heures
Grand Bal de la MI-CAREME
Paré, Masqué et Travesti
avec le Concours de Printania-Jazz
— 3 prix d'originalité —

Crédit à l'Epargne.

Le sort continue à favoriser l'agence de Sisteron de cette intéressante société de Capitalisation.

Au tirage du 2 Mars, les titres suivants sont sortis remboursables à 1.000 francs.

N° 31.753, tarif 8 C à Monsieur Barniaud Emile, Laragne (Hautes-Alpes).

N° 47.761, tarif D à Madame Paulas Augusta à Sisteron (Basses-Alpes).

CREDIT à L'EPARGNE
Fondé en 1886
Société de Capitalisation à forme mutuelle
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat
La plus ancienne de toutes les Sociétés similaires

Exposition Internationale de Paris 1909 : Diplôme de Grand Prix.
Exposition Internationale de Strasbourg 1923 : Médaille d'Or.
Exposition Nationale de Nantes 1924 : Hors Concours.

Siège Social : En son immeuble :
11, Place Bellecour, LYON
Ses opérations permettent de constituer un capital de **1000** fr. en **15** ans ; Versement **5** francs par mois ; tirages mensuels.
Pour renseignements et souscription s'adresser à M. **ESCLANGON** *Inspecteur Départemental, Rue Droite à* **Sisteron** *(B.-Alpes).*

BRULERIE DES TROIS NÈGRES
SALON (B-d-R) demande partout même dans village, hommes, dames, pour vente excellents CAFES TORRÉFIÉS. Gros bénéfices.

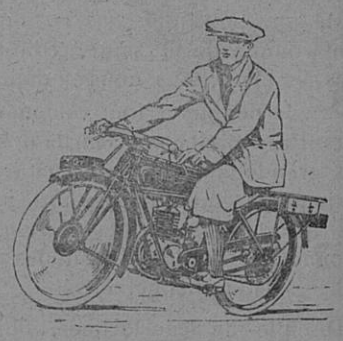

La moto PEUGEOT
peut assurer vos services journaliers

Modèles 175 cm3 2 vitesses, chaines " Chaines " 2.600 fr.
Voir les derniers modèles chez l'agent
Ch. FERAUD, Sisteron.

OCCASIONS A SAISIR :
Moto, " Griffon " ou " Terrot " 4 HP. 1927 4.500 fr.
" Peugeot " 3 HP. luxe 2.500 fr.
" Degas " 2 1/2 HP. 1.200 fr.
" Alcyonnette " - 500 fr.
Vélo route; revisé garanti peinture neuve 100 fr.

© VILLE DE SISTERON

ETAT-CIVIL

du 2 au 9 mars 1928

NAISSANCES

MARIAGES

Néant.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Albert Célestin Anatole Esmieux, Entrepreneur de transports à Sisteron, et Gabrielle Eyma Grimaud, s p. à Sisteron.

DÉCÉS

Silvain Denis Auguste Siard, 68 ans, quartier des Eygatières.

A nos Lecteurs

En recommandant la Poudre Louis Legras à nos lecteurs atteints d'asthme, de catarrhe, de suites de bronchites, nous leur éviterons bien des souffrances. Cette merveilleuse poudre, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, calme instantanément l'asthme, l'oppression, l'essoufflement, la toux des vieilles bronchites et guérit progressivement.

Une boite est expédiée contre mandat de 4 francs (impôt-compris, adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, Paris.

Etude de Me G. BUES, notaire à SISTERON (Basses-Alpes)
Successeur de Me BOREL

Vente de Fonds de Commerce

Suivant acte aux minutes de Me **Buès**, notaire à Sisteron, du cinq mars courant, enregistré le sept du même fois, folio 178, case 833.

Monsieur Justin Alphonse **Pavier**, Maréchal-ferrant demeurant et domicilié à **Mison**, hameau des Armands.

A vendu à Monsieur Aimé Elisée **Chanuel**, Maréchal-ferrant, demeurant et domicilié au même lieu

Les éléments corporels et incorporels, désignés dans l'acte précité et constituant **partie d'un fonds de commerce de Maréchalerie**, que Monsieur **Pavier** exploitait à **Mison**, hameau des Armands, dans un immeuble appartenant à Monsieur Aimé **Corréard**.

Oppositions dans les dix jours de la deuxième insertion en l'étude de Me **Buès**, notaire à Sisteron, domicile élu.

Pour premier avis :
BUES.

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR L'ELECTRICITÉ

Installations -- Réparations
Entretien - Lumière
Force -- Sonnerie

Travail soigné et garanti

L. BOCCARON, électricien

4, Traverse de la Place
-:- SISTERON -:-

ON DEMANDE à ACHETER PROPRIETES

INDUSTRIES - COMMERCES

procure rapidement **CAPITAUX** pour

INDUSTRIES - COMMERCES

COMMANDITES. écr. PARIS

IMMOBILIER 70, rue Amelot, Paris.

En vente à la Librairie Pascal Lieutier.

ROYAL WINDSOR

Le célèbre Régénérateur de la Chevelure

Incomparable pour rendre aux cheveux gris leur couleur naturelle, arrêter la chûte et tous soins de la chevelure.

DÉPOT — 28, Rue d'Enghien, 28. — PARIS

EN VENTE PARTOUT

MANUFACTURE

Papiers peints

— ROCHEFORT —

38, Avenue Pasteur
PARIS XVe

Vente directe du fabricant aux consommateurs
Papiers peints depuis 0 fr. 75 le rouleau
A dater du 1er Février
Demandez le nouvel album
des Nouveautés 1928
Envoi franco sur demande

BANQUE DES ALPES

(Société Anonyme au Capital de 5 millions)
Ancienne Banque
CHABRAND et P. CAILLAT

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : **Embrun. Laragne. Saint-Bonnet Sisteron. Briançon**

BUREAUX AUXILIAIRES : GUILLESTRE (Lundi) SERRES (Samedi) VEYNES (Jeudi) L'ARGENTIERE (samedi)

Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts

Encaissemente d'effets de Commerce
Achat et Vente de Monnaies Etrangères
Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Location de Coffres-forts.

OFFRE EXCEPTIONNELLE
BIDONS RECLAME

PEINTURE

40 kilos 80 francs
20 kilos 45 francs

Pour tons blanc et gris. Autres tons 90 et 50 francs. Récipient compris. Expédit. port dû. Paiement d'avance ou contre remboursement. Prête à l'emploi. Qualité garantie. Pour tous matériaux. Int. et Ext. Reprise si pas satisfaction. Notice, régérences et prix pour toute quantités. Etabl **UNIC-COLOR**, Service Z, F. 5 bis rue République, à **PUTEAUX** (pont Neuilly) Seine.

Voulez-vous réussir

en TOUT ? Avoir l'amour, la santé, la fortune : Ecrivez à F. MAJOIS, 59, rue Rochechouart (service 82) Paris 9e, et vous recevrez **GRATUITEMENT** la notice explicative sur les pouvoirs de la **PIERRE STAURA** le plus puissant Talisman connu daus le monde entier.

PLACEZ *votre argent à 18 °/o et participez aux bénéficee. REVEIL RURAL, Libourne (Gironde).*

PORCS

CASTEL
Elevage
VIERZON (Cher)

A vendre toute l'année directement sans intermédiaire, l'expédie franco de port et emballage, mortalité de route à ma charge. Porcelet, depuis 50 fr. la pièce. DES PORCS DE 1er CHOIX. — Demandez-moi mes prix pour toutes catégories. Ecrivez-moi.

Teinturerie Niçoise

D'AIX-EN-PROVENCE

DÉPOT : Mme MARGAILLAN

Maison Bourgeon, 55, Rue Droite, 2me étage

SISTERON —

Location d'Autos

LA SUPER LIMOUSINE 4 ET 6 PLACES
DOUBLE SEPARATION -:- DERNIER CONFORT

TAXI : JEAN RULLAN

Téléphone 17. — **SISTERON** — Rue Mercerie No 6

LIQUIDATION

Edouard RAVOUX

NOUVEAUTES - Grand'Place - Sisteron

Fonds de commerce à céder et magasin à louer

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

AUX GALERIES BARBÈS

Boulv. Barbès 55 Paris - 18e Arrdt
NE PAS CONFONDRE — AU COIN de la RUE LABAT

LA PLUS GRANDE, LA PLUS BELLE

EXPOSITION DE MEUBLES

présentés chacun dans le cadre qui lui convient. Nos avantages 1° bulletin de garantie; 2° Remboursement de vos frais de déplacement; 3° Livraison ou expédition rapide; 4°. Franco de port et d'emballage pour toute la France; 5° Garde sans frais des mobiliers achetés; 6°. Cadeau de valeur à tout acheteur.

Venez nous voir ou demandez-nous à l'aide du bon à découper ci-dessous notre superbe album illustré (180 pages de photographies) qui vous sera envoyé gratuitement par retour du courrier. C'est la plus précieuse des documentations. Studio d'Art de décoration "LUTETIA", consultez-le, écrivez-lui pour tous devis.

Nos usines de literie de la rue d'Oran nous permettent de vous offrir pour tout ce qui concerne la literie, une fabrication impeccable à des prix de première main

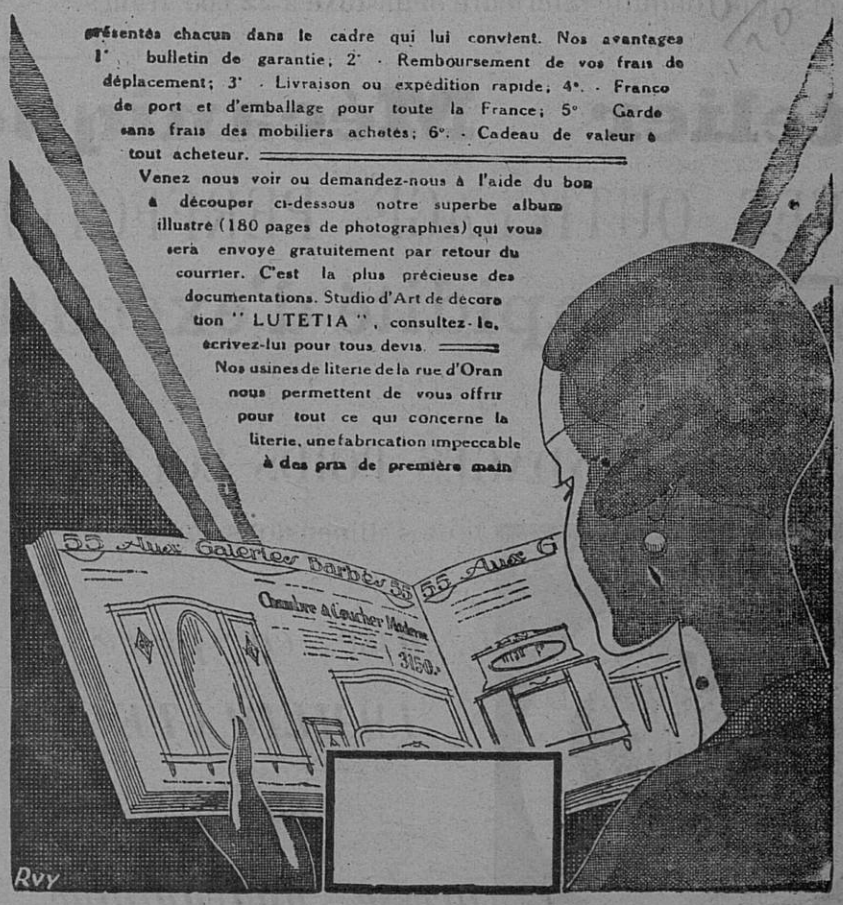

BON

pour l'envoi gratuit de l'Album illustré "144". Remplir ce bulletin et le faire parvenir aux GALERIES BARBÈS, 55, Boulevard Barbès, PARIS.

(144)

© VILLE DE SISTERON

GARAGE CENTRAL

BUES FRERES

Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles
Moteurs à explosion et électriques

Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos, SISTERON

les Automobiles CITROËN SONT :

simples-robustes-économiques-bon marché

COMPAREZ LES PRIX ! !

Une conduite intérieure CITROEN cataloguée 25.600 frs. est livrée avec éclairage et démarages électriques, dispositif d'éclairage "Code" avertisseurs de ville et de route, essuie glace automatique ; montre, compteur kilométrique, indicateur du niveau d'essence, freins sur les 4 roues avec *Servo frein* filtres à air, à huile et à essence, thermomètre de radiateur, miroir rétroviseur, peinture émail avec filets, garnitures intérieures, premier choix, sièges ajustables à volonté, outillage complet, 5 roues garnies, enjoliveurs de roues, etc., etc.

Demandez des renseignements sur la FAMILIALE 6 places 9 cv. et sur la conduite intérieure demi-luxe à 22.600 francs.

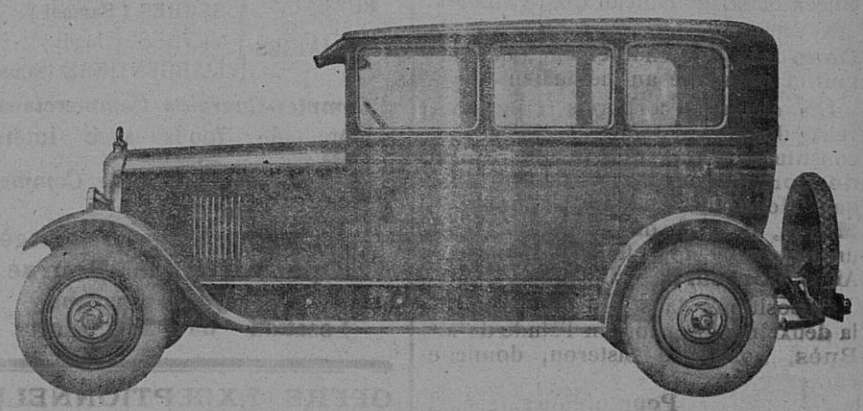

atelier Mécanique de Réparations

AVEC OUTILLAGE PERFECTIONNÉ - AGENCEMENT MODERNE

Dépannage **Rapidité d'execution — Prix moderés** Remorquage

STOCK DE BANDAGES POIDS LOURDS

toutes dimensions en magasin

Mise en place IMMEDIATE par presse hydraulique

STOCK DE PNEUMATIQUES

Stock de Roulements à Billes et de Pièces de rechange de toutes marques

DEPOT DES BATTERIES DININ
charge d'accumulateurs

ESSENCES ET PETROLES
— gros et détail —
Dépositaires de DESMARAIS frères

AUTOMOBILES D'OCCASION 5 & 10 C. V.

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre. Le Maire,

© VILLE DE SISTERON